## Competition Tribunal



## Tribunal de la concurrence

Référence: Commissaire de la concurrence c United Grain Groles Limited, 2002 Trib conc 13 Nº de

dossier: CT2002001

Nº de document du greffe : 190

AFFAIRE CONCERNANT la Loi sur la concurrence, LRC 1985, c C-34, dans sa version modifiée;

ET AFFAIRE CONCERNANT une demande présentée par le commissaire de la concurrence en vertu de l'article 92 de la *Loi sur la concurrence*;

ET AFFAIRE CONCERNANT l'acquisition par United Grain Growers Limited d'Agricoles Cooperative Ltd, une société active dans le secteur de la manutention du grain.

ENTRE:

Le commissaire de la concurrence (demandeur) et

United Grain Growers Limited (défenderesse)



Date de la demande de prorogation (au cours de l'audience de l'affaire CT 2001/007) : Le 19 février 2002

Devant le membre judiciaire : Monsieur le juge McKeown

Date de l'ordonnance : Le 28 février 2002

Ordonnance signée par : Monsieur le juge McKeown

ORDONNANCE PROROGEANT LE DÉLAI DE DÉPÔT DES AFFIDAVITS DE DOCUMENTS

- [1] ATTENDU QU'UN affidavit de documents dans cette affaire devait être déposé par chacune des parties, le 26 février 2002, conformément à l'alinéa 13(1)b) des Règles du Tribunal de la concurrence, DORS/94-290, dans sa version modifiée;
- [2] ET AYANT ENTENDU la demande des parties visant l'obtention d'une ordonnance de prorogation du délai pour le dépôt des affidavits de documents;
- [3] ET AYANT ENTENDU le consentement des deux parties, LE TRIBUNAL ORDONNE CE QUI SUIT :
- [4] Le délai de dépôt des affidavits de documents est prorogé jusqu'au 15 mars 2002.

Signé à Ottawa, ce 28<sup>e</sup> jour de février 2002.

SIGNÉ au nom du Tribunal par le membre judiciaire présidant l'audience.

(s) W.P. McKeown

## **AVOCATS**

## Pour le demandeur :

Le commissaire de la concurrence John L. Syme Arsalaan Hyder Pour la défenderesse : United Grain Growers Limited

Kent E. Thomson John Bodrug